

# Le travail manuel et l'école

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **27 (1898)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038871>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

## MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

---

**SOMMAIRE :** — *Le travail manuel et l'école.* — *Rectification.* — *Rapport sur le X<sup>e</sup> cours normal de gymnastique.* — *Les langues vivantes (suite).* — *Méthode et meilleurs procédés à employer pour obtenir une bonne écriture.* — *Vers l'avenir* — *Partie pratique.* — *Bibliographie.* — *De l'influence du cyclisme sur la langue française.* — *Les congrès pédagogiques allemands en 1898.* — *Correspondance.*

---

## LE TRAVAIL MANUEL ET L'ÉCOLE

---

L'insuffisance des études élémentaires en présence des impérieux besoins de la vie réelle semble être l'argument qu'on utilise le plus volontiers dans les débats où la question des travaux manuels défraye la controverse. L'école primaire moderne, affirme-t-on, ne s'acquitte pas entièrement de sa grande mission; elle remplit le cerveau des enfants d'une foule de connaissances souvent dépourvues de toute valeur pratique et elle néglige par trop leur éducation physique! Voilà, certes, des griefs nombreux et bien graves qui, en admettant qu'ils soient tous mérités, nous donneraient le droit d'employer un mot devenu célèbre et de proclamer la *banqueroute* du système scolaire actuel.

Mais on est allé plus loin et l'on n'a pas craint de la rendre en partie responsable du déficit constaté dans l'exercice des professions manuelles, oubliant qu'il y a cinquante ans, par exemple, au temps de l'école non obligatoire, les métiers ne s'en portaient guère mieux. Le cours normal de Zurich, l'année dernière, fut marqué d'une manifestation de ce genre. C'est ce qui ressort d'un discours prononcé à la cérémonie de clôture et

qu'une revue spéciale analysait sous ce titre : « De l'influence de l'enseignement du travail manuel sur le développement de la petite industrie. » L'orateur, un professeur éminent du Polytechnicum, très compétent au reste dans le domaine de l'instruction professionnelle, proposait l'enseignement manuel et son introduction obligatoire à l'école comme l'un des moyens principaux d'améliorer la situation peu réjouissante de cette partie importante de l'activité nationale.

Après avoir fait ici la part de l'exagération qui préside toujours à la naissance de chaque idée nouvelle et qui, parfois, hélas ! — fée malfaisante — parvient à l'étouffer dans son berceau, demandons-nous si l'école, dans son organisation présente, est exempte de tout reproche. Il est bien évident que nos institutions scolaires, surtout celles qui sont destinées aux masses, de même que toutes choses ici-bas, sont soumises à la loi du progrès et qu'elles seront sans cesse susceptibles d'amélioration. Mais que l'école reste dans son rôle qui consiste à développer l'esprit et le cœur de la jeunesse, à former sa volonté, à diriger ses aspirations vers le vrai et le bien tout en lui inculquant les connaissances élémentaires du programme, nécessaire, quoi qu'on dise, puisque aucune ne peut en être retranchée. Qu'elle s'efforce d'atteindre ce but le plus promptement possible en se prononçant dans le conflit des méthodes par la préférence accordée aux plus progressives ; qu'elle adopte les procédés les plus propres à éveiller directement l'observation, la réflexion et à favoriser la culture des sens ; qu'elle élague du programme, non des branches, mais des notions sans portée utilitaire et pratique et s'entoure enfin de tous les moyens qui faciliteront l'accomplissement de son devoir et conduiront à courte échéance au résultat.

Voilà la tâche de l'école ; elle ne saurait en remplir une autre et, pas plus par les travaux manuels considérés comme branche obligatoire que d'une autre manière, elle ne pourra jamais se flatter de guérir les maux dont souffre notre époque, en améliorant la situation des ouvriers et en concourant au relèvement des métiers et de la petite industrie. Si les métiers ont périclité, il faut l'attribuer aux apprentissages mal faits. C'est aux écoles spéciales, aux ateliers, aux établissements professionnels, ainsi qu'aux institutions particulières, aux patronages, qu'il appartient de faire disparaître la cause de la décadence des métiers. Cette mission incombe surtout aux autorités dans l'exercice de leur droit d'édicter et d'appliquer les lois et règlements d'apprentissages. Si ces facteurs essentiels manquent, l'introduction des travaux manuels ne remédiera point au mal sur lequel, du reste, ils n'exerceront jamais d'influence appréciable, — cautère sur une béquille.

Le travail manuel scolaire n'est donc pas une panacée et c'est parce qu'on lui a attribué une puissance trop grande, parce qu'on a voulu faire de l'école où on l'introduisait une

antichambre de l'atelier, que ses premiers propagateurs ont rencontré parfois sur leur chemin la critique et la contradiction.

Aussi doit-on savoir gré à M. Gilliéron, le directeur du cours normal de Locarno, d'avoir ramené la question à sa forme primitive et montré, dans le travail manuel, une branche *auxiliaire* féconde en résultats au point de vue du développement intellectuel et physique de l'enfant.

Pendant la séance finale offerte aux instituteurs suisses par le gouvernement tessinois, au milieu d'un échange ému d'au revoir et d'adieux, l'honorable inspecteur genevois insista particulièrement sur cette idée, en exprimant le vœu que le travail manuel pénètre enfin hardiment dans l'école et ne reste plus à la porte, c'est-à-dire en dehors du programme, où il ne saurait porter tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

Dans son discours d'ouverture du même cours, se faisant l'écho adouci des plaintes qui s'élèvent à l'endroit de l'insuccès partiel de l'école, il s'exprimait en ces termes : « Nos méthodes d'enseignement employées jusqu'à ce jour ont-elles donné tous les résultats désirables ? Pour répondre à cette question vous n'avez qu'à assister aux examens de nos recrues, même dans les cantons avancés, et vous verrez ce qui a été retenu des connaissances qu'on a cherché à inculquer à nos élèves durant les années de leur scolarité. Toutes les personnes compétentes s'accordent à dire qu'il y a de nombreuses lacunes à combler dans nos méthodes, qu'elles pèchent par la base ! Où trouver le remède ? On le cherche encore, mais il est incontestable que nos méthodes d'enseignement doivent devenir de plus en plus intuitives. L'*Anschauungsunterricht* de Pestalozzi doit être poussé plus loin. Ce ne sont pas les yeux uniquement qu'il faut mettre à contribution, ce sont tous les sens.

C'est par l'activité, par le travail raisonné que nous arriverons à ce résultat. C'est, en effet, ce qu'ont parfaitement compris les Pestalozzi, les Frœbel, les Cygnous, les Prang et bien d'autres. C'est aussi de cette manière que nous devons comprendre le travail manuel. Apprendre aux enfants les rudiments de certains métiers n'est donc pas le but final, mais le moyen de faire des hommes bien résolus, ayant un caractère, une volonté bien arrêtée et possédant l'habileté nécessaire pour accomplir leurs projets. »

« Puisqu'il est reconnu, ajouta-t-il encore, qu'une éducation intégrale exige que l'enfant fasse agir ses mains aussi bien que son cerveau, puisqu'il est établi, d'autre part, qu'une éducation exclusivement intellectuelle éloigne l'enfant du travail manuel auquel 9 fois sur 10 le jeune homme devra avoir recours pour gagner sa vie, nous devons inscrire cette branche dans nos programmes scolaires au même titre que les autres branches. »

Mais il y a diverses manières de comprendre ce travail ; il s'agissait de trouver la véritable formule et M. Gilliéron a fait, à

Locarno, par l'élaboration du plan des cours, la démonstration que le travail manuel pour porter des fruits réels, doit viser au développement de l'intelligence d'abord, et à l'acquisition des connaissances élémentaires. Passé est le temps où l'unique objectif du professeur de travail manuel était la confection, dans un temps donné et dans un ordre strictement gradué, d'une série déterminée d'objets; on vise plus haut, plus juste en cherchant à faciliter la culture de l'esprit par le travail des mains et l'exercice des sens autant que par l'enseignement des diverses matières du programme. En même temps, on aura travaillé efficacement au développement de l'habileté de la main, de la rectitude du coup d'œil, et du goût des belles formes; on aura inspiré aux élèves le sentiment de l'ordre, de la persévérance; stimulé leur esprit d'initiative et d'imitation; inspiré le respect des occupations manuelles et réussi peut-être à déposer à l'état de germe dans leur cerveau des idées fécondes qui, s'épanouissant un jour, en feront des jeunes gens utiles pour les métiers et l'industrie.

Le travail manuel tel qu'on le comprend en Suisse s'éloigne trop de l'école; il fallait s'efforcer de l'en rapprocher et l'on peut dire qu'à Locarno, on y a pleinement réussi.

C'est dans ce but que fut organisé le *cours élémentaire* faisant suite aux travaux exécutés dans les classes frœbéliennes et susceptible d'être donné sur les pupitres ordinaires de l'école avec un outillage peu coûteux et restreint. C'est encore dans ce même but que fut ouverte la *section spéciale* destinée à rendre les instituteurs capables de confectionner eux-mêmes les objets, instruments et appareils nécessaires dans une classe où se donne un enseignement bien entendu. E. G.

(A suivre).



## Rectification

Dans notre dernier article sur l'historique de l'*Enseignement des langues vivantes*, nous avons commis une inexactitude qu'on a bien voulu nous signaler. Nous nous empressons de la corriger. « L'un des premiers ouvrages, disions-nous, qui expose la méthode intuitive est celui de Henri Perthes : *Zür Reforme des lateinischen Unterrichts* paru à Berlin en 1875. »

C'est là une erreur. L'honneur d'avoir le premier condamné la méthode grammaticale en en signalant l'insuccès et d'avoir réclamé une réforme en substituant l'intuition aux exercices de traduction, revient à M. Louvier, professeur d'une école de filles à Hambourg (1860).

Mais ce fut un pédagogue fribourgeois, M. Xavier Ducotterd,